ANNEXE 8

Règles d’accès et d’utilisation de la Plate-forme d’échanges du GRD

Les modalités d’accès au Portail AGATE et son fonctionnement sont indiqués sur son site internet :

https://www.strasbourg-electricite-reseaux.fr/Fournisseurs/Modes-d-emploi-pour-Fournisseurs